

Paris, le 5 février 2026

Destinataires

Comités régionaux
Comités départementaux
Comité Directeur (pour information)

Réf : DMx/DMB/AA/2026-024

Direction juridique, éthique et Institutionnel

Affaire suivie par : Alexandra Agnus

② 01.48.01.24.83

Objet : Droit à l'image et recours à des photographes

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Certaines structures déconcentrées et associations affiliées à la Fédération ont rencontré récemment des difficultés avec des photographes lors de compétitions fédérales.

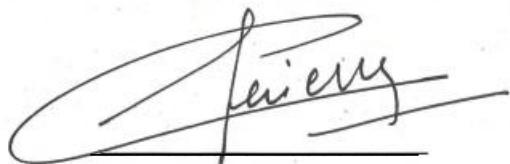
Il nous a dès lors paru nécessaire de refaire un point tant concernant la règlementation applicable que les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Vous trouverez ci-joint, à cet effet, une fiche récapitulative reprenant les informations et recommandations relatives au droit à l'image. Elle est également disponible en ligne [sur l'espace MonCompte/MonClub](#) (onglets « mon espace – mes outils administratifs – fiches pratiques/notes juridiques).

Afin d'assurer la sécurité de nos licenciés, nous comptons sur vous pour mettre en œuvre les recommandations fédérales en la matière et les diffuser auprès des associations de votre territoire.

La direction juridique de la Fédération reste à votre disposition pour toute question et complément à l'adresse juridique@ffgym.fr. Nous vous invitons également à faire remonter toute difficulté ou comportement d'un photographe contraire à la morale et à l'éthique dont vous auriez connaissance.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mérieux".

Dominique Mérieux
Présidente